



CONTRIBUTION POTENTIELLE POUR LES EXIGENCES LEED® CANADA-CI v1.0

CREDITS
VISÉSSTRATÉGIES
DURABLESPOINTS
POTENTIELSRELATION
AU CRÉDIT

CONTRIBUTION ET CONFORMITÉ* PANNEAU EN FIBRE DE BOIS (3/8, 7/16 ET 1/2)

*DISPONIBLE EN PLUSIEURS DIMENSIONS

MR 4

Contenu Recyclé

1-2 points

Directe

COMMENTAIRES

Exigences

Utiliser des matériaux, y compris le mobilier et les accessoires, contenant des matériaux recyclés de façon à ce que la somme du contenu recyclé après-consommation + 1/2 du contenu recyclé avant-consommation constitue au moins 10 % (1 point) ou 20 % (2 points), de la valeur totale des matériaux du projet.

La valeur du contenu recyclé d'un ensemble de matériaux est déterminée selon le poids de l'ensemble qui est ensuite multiplié par le coût de l'ensemble pour déterminer la valeur du contenu recyclé.

Le **PANNEAU EN FIBRE DE BOIS** est enduit d'une glaise assurant une surface lisse et permettant une meilleure capacité d'adhésion. Le **PANNEAU EN FIBRE DE BOIS** peut contribuer à l'obtention de ce crédit car il contient un contenu recyclé **pré-consommation** et **post-consommation** tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

Produit	Pré-consommation	Post-consommation
BIN 3/8 po	91,1 %	0 %
BIN 7/16 po	91,8 %	0 %
BIN 1/2 po	93,5 %	0,2 %

Les pourcentages de contenu recyclé sont calculés selon le poids de l'ensemble du panneau et **excluent** le pourcentage de contenu recyclé provenant des rebuts internes de la compagnie **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BP CANADA**.

Toutes les données relatives aux composantes ayant un contenu recyclé ont été répertoriées et validées par une tierce partie - Vertima inc.

MR 5

Matériaux Régionaux

1-2 points

Directe

COMMENTAIRES

Exigences

Crédit MR 5.1 (1 point)

Utiliser au moins 20 % de la valeur combinée des matériaux de construction et des matériaux de la Division 12 (Ameublement et décoration) **fabriqués** à l'intérieur d'un rayon de **800 kilomètres** (500 milles) du projet.

Credit MR 5.2 (1 point)

En plus des exigences du crédit **MR 5.1**, utiliser au moins 10 % de la valeur combinée des matériaux et produits de construction et des matériaux de la Division 12 (Ameublement et décoration) **extraits, récoltés ou récupérés et fabriqués** à l'intérieur d'un rayon de **800 kilomètres** (500 milles) du projet.

Le **PANNEAU EN FIBRE DE BOIS** permet de contribuer à ce crédit puisqu'il contient des composantes qui sont extraites, recueillies, récupérées et traitées à moins de **800 km ou 2 400 km** (selon le mode de transport utilisé) du lieu de fabrication final. Les pourcentages de matériaux régionaux sont indiqués dans le tableau suivant :

Produit	Matériaux régionaux
BIN 3/8 po	91,1 %
BIN 7/16 po	91,8 %
BIN 1/2 po	93,7 %

Le calcul de ce pourcentage a été effectué en considérant les exigences du crédit **MR 5** et la conformité du rayon à respecter en fonction des moyens de transport utilisés.

Le lieu de fabrication final du **PANNEAU EN FIBRE DE BOIS** est situé au Québec, à **Pont-Rouge** (G3H 1S2).

La provenance des principales composantes ainsi que le mode de transport utilisé devront être validés par projet.

Toutes les données relatives aux composantes ayant un contenu régional ont été répertoriées et validées par une tierce partie - Vertima inc.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BP CANADA a tous les documents requis pour la documentation LEED® et peut ainsi fournir toutes les informations dans le cadre d'un projet

MATÉRIAUX ET RESSOURCES (MR)



CONTRIBUTION POTENTIELLE POUR LES EXIGENCES LEED® CANADA-CI v1.0

CREDITS VISÉS	STRATÉGIES DURABLES	POINTS POTENTIELS	RELATION AU CRÉDIT
---------------	---------------------	-------------------	--------------------

CONTRIBUTION ET CONFORMITÉ* PANNEAU EN FIBRE DE BOIS (3/8, 7/16 ET 1/2)

MR 7

Bois Certifié

1 point

Directe

COMMENTAIRES

MATÉRIAUX ET
RESSOURCES (MR)**Exigences**

Utiliser un minimum de 50% des nouveaux produits et matériaux à base de bois faits de bois certifié selon les principes et critères du **Forest Stewardship Council (FSC)**. La valeur des matériaux de la **Division 12** (Ameublement et décoration) est **comprise** dans le calcul servant à déterminer le contenu en bois certifié.

La compagnie **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BP CANADA** est un manufacturier certifié FSC Mix Crédit; numéro de certificat : RA-COC-006310, FSC-C113184.

Le **PANNEAU EN FIBRE DE BOIS** contient respectivement 91,1 % (3/8 po), 91,8 % (7/16 po) et 93,5 % (1/2 po) de composantes de bois. Ce produit a une possibilité de 100 % de contenu certifié FSC.

Les calculs sont conformes au crédit MR 7, qui exclut les composantes ayant un contenu recyclé post-consommation.

Toutes les données relatives aux composantes comprenant du bois ont été répertoriées et validées par une tierce partie - Vertima inc.

QE1 4.4

Matériaux à faibles émissions :
Bois composite
et adhésifs pour stratifiés

1 point

Directe

COMMENTAIRES

QUALITÉ DES
ENVIRONNEMENTS
INTÉRIEURS (QE1)**Exigences**

Les produits de **bois composite** et les produits à base de **fibres agricoles**, incluant les matériaux d'âme, ne doivent contenir **aucune résine d'urée formaldéhyde ajoutée**. Les adhésifs pour stratifiés qui entrent dans la composition des assemblages fabriqués sur place et en atelier contenant ces adhésifs pour stratifiés **ne doivent pas contenir d'urée formaldéhyde**. Les produits couverts par le crédit QE1 4.5, Matériaux à faibles émissions: systèmes de meubles et sièges ne sont pas visés par les présentes exigences.

Le **PANNEAU EN FIBRE DE BOIS** permet de contribuer à ce crédit, car il ne contient aucune urée formaldéhyde ajoutée. La compagnie **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BP CANADA** ne peut toutefois être tenue responsable des adhésifs ou autres produits pouvant être utilisés à des fins d'assemblage au chantier des produits finaux.

Toutes les données relatives aux composantes ayant de faibles émissions ont été répertoriées et validées par une tierce partie - Vertima Inc.

ID 1

Innovation en design

1-4 points

Directe

COMMENTAIRES

INNOVATION ET PROCESSUS
DESIGN (ID)**Exigences****Performance exemplaire**

Fournir aux équipes de conception et aux projets la possibilité d'obtenir des points pour des performances exceptionnelles au-delà des exigences établies par le Système d'évaluation des bâtiments écologiques LEED® Canada-CI ou pour des performances innovatrices dans des catégories de bâtiments écologiques qui ne sont pas expressément visées par le Système d'évaluation des bâtiments écologiques LEED.

Performance exemplaire MR 4 : Contenu recyclé
Viser l'obtention d'un contenu recyclé minimal de 30 %.

Performance exemplaire MR 5 : Matériaux régionaux
Viser l'obtention d'un pourcentage de matériaux régionaux minimal de 40 % pour MR 5.1 et de 20 % pour MR 5.2.

Performance exemplaire MR 7 : Bois FSC
Viser l'obtention d'un pourcentage de bois FSC minimal de 95 %.

Selon la direction du projet, le **PANNEAU EN FIBRE DE BOIS** peut contribuer à l'obtention d'un crédit en Innovation et design visant une isolation acoustique élevée.

De plus, le **PANNEAU EN FIBRE DE BOIS** comprend, dans son assemblage, un pourcentage élevé de contenu recyclé pré-consommation, de matériaux régionaux ainsi que de bois FSC.

Ces propriétés pourraient favoriser l'atteinte de performances exemplaires pour les crédits suivants:

MR 4 : Contenu recyclé

MR 5 : Matériaux régionaux

MR 7 : Bois FSC



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION BP CANADA a tous les documents requis pour la documentation LEED® et peut ainsi fournir toutes les informations dans le cadre d'un projet

TOTAL

JUSQU'À 10
POINTS POSSIBLES

Le PANNEAU EN FIBRE DE BOIS peut contribuer à l'atteinte de dix (10) points pour un projet LEED® CANADA-CI v1.0.

POINTS

* Il est important de considérer que le total de points identifiés reflète le pointage attribué dans chaque catégorie où le produit contribue. Le produit en lui seul n'accorde pas le pointage, tel que défini ci-dessus, mais est considéré comme un élément bénéfique dans l'ensemble des composantes du bâtiment pour atteindre les crédits LEED®.